ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sidérurgie

Question écrite n° 59471

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur les restructurations affectant le site "Arcelor-Mittal" de Gandrange. Il souhaiterait connaître les avancées réalisées et envisagées en matière de formation. Plus précisément, il souhaiterait savoir si l'objectif de 60 apprentis par promotion sera atteint prochainement, leur nombre s'élevant aujourd'hui à 20, et si la nécessité d'un contenu de la formation tourné vers les savoir-faire sidérurgiques peut être satisfaite au centre de formation localisé à Yutz-Cormontaigne dont ce n'est pas la vocation première. Enfin, il souhaiterait appeler l'attention du ministre sur la possibilité d'organiser ces formations au centre "Arcelor research" de Maizières-lès-Metz qui dispose de l'espace et des équipements nécessaires à cet objet.

Texte de la réponse

Le centre de formation technique des apprentis, tel que prévu dans la convention d'ancrage territorial signée le 5 février 2009, n'a pas démarré aussi vite que l'État l'aurait souhaité : il est, en effet, destiné à former des apprentis pour l'industrie sidérurgique, dont la production s'est effondrée au cours de l'année 2009. Les hauts-fourneaux de Florange ont été à l'arrêt, les salariés en chômage technique ; la période ne s'est pas révélée propice pour recruter et former des apprentis. En revanche, Arcelor Mittal a démontré sa volonté de concrétiser ce projet avec 60 apprentis à la rentrée 2010. Le permis de construire pour un nouveau bâtiment au sein du centre de formation des apprentis de l'industrie de Moselle (CEFASIM) de Yutz a été obtenu en juillet 2009. Le CEFASIM est lié à l'Union des industries et métiers de la métallurgie. D'ores et déjà, il dispose de locaux, d'une organisation et d'équipes pédagogiques adaptés. C'est pourquoi, Arcelor Mittal a légitimement choisi de bâtir, avec ce centre existant, son projet de nouveau centre de formation. L'apprentissage se fera en alternance avec les installations industrielles d'Arcelor Mittal qui sont à proximité, dans la vallée de la Fensch notamment. Le centre de recherche de Maizières-lès-Metz est le plus gros centre de recherche d'Arcelor Mittal et le plus gros centre de recherche privée de la Lorraine : l'État est conscient de la nécessité de faire encore plus bénéficier le territoire de cette matière grise. C'est toute l'idée qui sous-tend la création du Fonds lorrain des matériaux. L'un des objectifs de ce fonds est d'accompagner, sur le territoire, la concrétisation de projets portés par le centre de recherche, mais qui n'intéressent pas directement Arcelor Mittal. Le pôle de compétitivité Materalia s'attache également à développer des projets collaboratifs, en particulier avec ce centre de recherche, au profit des petites et moyennes entreprises lorraines et de leurs emplois.

Données clés

Auteur : M. François Grosdidier
Circonscription : Moselle (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 59471
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : Industrie

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE59471

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9167
Réponse publiée le : 16 février 2010, page 1760